



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite**

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite
tenue le lundi le 4 mars 2019 à 10h00
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents :	Mme Annie Pronovost	mairesse
	Mme Martine St-Amant	conseillère municipale
	M. Gilles Damphousse	conseiller municipal
	M. Gaétan Tessier	conseiller municipal
Sont absents :	Mme Marie-Andrée Trudel	conseillère municipale
	Mme Sonia Richard	conseillère municipale
	Mme Marie-Ève Tremblay	conseillère municipale
	M. Mario Boucher	directeur général par intérim
	Me Julie Marchand	greffière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence Mme Annie Pronovost, mairesse qui agit également comme secrétaire.

2019-03-89

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Martine St-Amant, conseillère, appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller, et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-90

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller, appuyé par Mme Martine St-Amant, conseillère, et résolu de dispenser la mairesse de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution d'adjudication du contrat pour les travaux de mise aux normes et de modernisation de l'aréna (# 2019-01-01) à la firme Construction Richard Champagne Inc., au montant de 3 480 532.64 \$ taxes incluses;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité



2019-03-91

**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite**

**RÉSOLUTION D'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE MISE AUX
NORMES ET DE MODERNISATION DE L'ARÉNA (# 2019-01-01) À LA FIRME
CONSTRUCTION RICHARD CHAMPAGNE INC., AU MONTANT DE 3 480 532.64 \$ TAXES
INCLUSES**

CONSIDÉRANT QUE lors d'un appel d'offres public qui se terminait le 11 février 2019, cinq (5) soumissions ont été reçues :

Nom du soumissionnaire	Montant de la soumission
1) Construction Richard Champagne Inc.	3 480 532.64 \$ taxes incluses
2) Paul A. Bisson Inc.	3 492 000 \$ taxes incluses
3) Beauvais et Verret Inc.	3 493 418.80 \$ taxes incluses
4) Therrien entrepreneur général	3 611 365.00 \$ taxes incluses
5) Eurovia Québec Construction Inc.	4 435 491.75 \$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller, appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite accorde le contrat pour les travaux de mise aux normes et de modernisation de l'aréna au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Construction Richard Champagne Inc., au montant de 3 480 532.64 \$ taxes incluses, conformément aux spécifications du document d'appel d'offres que l'adjudicataire s'engage à respecter.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-03-92

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Martine St-Amant, conseillère, appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller, et résolu que la séance soit levée à 10 heures 15.

Adoptée à l'unanimité

Annie Pronovost, mairesse